

SERVICE D'EAU ET ÉGOUTS

ANNEXE « A »

BARÈME DES FRAIS AUX UTILISATEURS

Résidentiel

Résidence privée (taux de base).....	525.00\$
Appartement (chaque unité)	525.00\$
Autres activités à domicile (50 % du taux de base)	262.50\$

Commerce & Foyers de soins

Commerce (1.5 fois le taux de base)	787.50\$
Centre commercial (1.5 fois le taux de base par commerce et services) ...	787.50\$
Commerce avec services commun (50 % du taux de base)	262.50\$
Foyer / chambre avec service commun (12 % du taux de base)	63.00\$/chambre
Lave-auto à pression (1.5 fois le taux de base par porte)	787.50\$
Service mobile de lavage à pression (1.5 fois le taux de base)	787.50\$
Épicerie (2 fois le taux de base)	1050.00\$

Industriel

Usine (séchoir ou moulin) (4 fois le taux de base).....	2100.00\$
---	-----------

Institutionnel

Bureau de poste (2 fois le taux de base)	1050.00\$
Institution financière (2 fois le taux de base)	1050.00\$
Commission scolaire (par personne) (10% du taux de base)	52.50\$/pers.
Édifice gouvernemental (2 fois le taux de base par service).....	1050.00\$
Église et presbytère (1.5 fois le taux de base)	787.50\$

Ouverture et / ou fermeture du service d'eau

Fermeture et / ou ouverture du service d'eau pour réparation immédiate :

Pendant les heures de travail des employés municipaux	Aucun Frais
Après les heures de travail des employés municipaux (incluant les weekend)	100.00 \$

Fermeture et / ou ouverture du service d'eau qui ne sont pas pour des réparations immédiates :

Pendant les heures de travail des employés municipaux	50.00\$
Après les heures de travail des employés municipaux (incluant les weekend)	100.00\$

Ouverture du service d'eau lorsque celui-ci a été interrompu pour cause de non-paiement	100.00\$
---	----------

Branchement - Installation de nouveaux services municipaux

Excavation : 1 000.00\$

Montant de base déterminé pour le branchement d'un ou de plusieurs services, sans tenir compte des travaux de plomberie. Ce montant inclut 2 préposés, un opérateur et une rétrocaveuse pour une période de 4 heures, plus 2 voyages de gravier.

Manutention de matériaux et travaux : 195.00\$

Montant additionnel ajouté au montant de base pour chaque branchement (eau potable, égouts sanitaires et égouts pluviaux). Ce montant inclut 2 préposés, un opérateur et une rétrocaveuse pour une période d'une heure.

1^{er} service – Eau potable :

Service de ¾ pouce	670.00\$
Service de 1 pouce	985.00\$
Service de 1 ½ pouce	1705.00\$
Service de 2 pouces	2115.00\$

2^e service – Égout sanitaire :

Service de 4 pouces	300.00\$
Service de 6 pouces	705.00\$

3^e service – Égout pluvial :

Service de 4 pouces	215.00\$
Service de 6 pouces	365.00\$

**** Réduction ou incitatif accordée par la municipalité :** (1170.00\$)

Exemple de calcul concernant un branchement résidentiel de base incluant les trois services municipaux :

<i>Pris de base excavation</i>	1000.00\$
<i>Tavaux de branchement (195.00 pour chaque service)</i>	585.00\$
<i>Service pour l'eau potable de ¾ pouce</i>	670.00\$
<i>Service d'égout sanitaire de 4 pouces</i>	300.00\$
<i>Service d'égout pluvial de 4 pouces</i>	215.00\$
<i>Total avant la réduction accordé :</i>	2770.00\$
<i>* Moins la réduction accordée par la municipalité</i>	(1170.00\$)
<i>Frais de branchement exigé :</i>	1600.00\$

Autres

Certificat d'attestation	40.00\$
Frais annuel pour les détenteurs de piscine fixe hors-terre ou creusée	50.00\$
<i>(s'adresse aux usagers desservi par le système d'eau et égouts)</i>	